

LE MARDI
17 JANVIER 2012

Emond Harnden, s.r.l.

Une étude juridique de première importance dans l'Est de l'Ontario pour la gestion patronale des relations de travail et du droit de l'emploi vous invite à titre gracieux à un petit-déjeuner causerie :

RÉCAPITULATION 2011 : GUIDE DE L'EMPLOYEUR SUR LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE EN LÉGISLATION ET EN DROIT DE L'EMPLOI

Conférenciers:

Jacques A. Emond
Sheri Farhani

Le mardi 17 janvier 2012
au Hampton Inn Ottawa
Conference Centre
200, Chemin Coventry (Ottawa)

Petit-déjeuner Continental
7 h 30 à 8 h 00

Présentation
8 h 00 à 9 h 15

VEUILLEZ NOTER LA NOUVELLE HEURE DE FIN

Période de questions à suivre

RÉCAPITULATION 2011 : GUIDE DE L'EMPLOYEUR SUR LES FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE EN LÉGISLATION ET EN DROIT DE L'EMPLOI

Vous êtes un dirigeant, un avocat interne, un expert en ressources humaines ou un autre professionnel responsable des ressources humaines de votre organisation, de sorte que vous devez vous tenir au courant des enjeux juridiques qui touchent le milieu de travail, mais il est souvent difficile de trouver le temps nécessaire pour se tenir à jour.

Dans ce petit déjeuner-causerie, nos avocats vous feront part des faits saillants juridiques et législatifs les plus importants de 2011 en vous fournissant une analyse sommaire de leurs incidences pour votre milieu de travail.

Voici les sujets de discussion qui seront abordés :

- Nouveau congé proposé en vertu de la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi* de l'Ontario – Congé familial pour les aidants naturels
- Dates limites pour se conformer aux normes d'accessibilité de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*
- Violence et harcèlement au travail - développements récents en vertu du projet de loi 168
- Mise à jour sur l'application des clauses de non-concurrence
- Continuer à travailler après avoir fait l'objet d'un congédiement déguisé – accepter ou mitiger?
- Mise à jour sur les décisions récentes de dommages intérêts ordonnés par les cours ontariennes
- Obligation élargie des employeurs de signaler en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*
- Autres faits nouveaux



1.5 Points pour membre de HRP
Veuillez communiquer avec nous au sujet de vos points de réattestation avec HRP.

Si vous désirez être présent, veuillez répondre au plus tard le 12 janvier 2011 par télécopieur au (613) 563-8001 ou par courriel à l'adresse seminars@ehlaw.ca

Vous pouvez vous joindre à cet atelier par téléconférence. Veuillez communiquer avec nous pour de plus amples renseignements.

Les lieux sont adaptés aux fauteuils roulants.

Pour toutes questions au sujet de besoins d'accessibilités veuillez communiquer avec Julie Levesque au 613-940-2762 // jlevesque@ehlaw.ca.

Nom

Fonction

Entreprise

Adresse postale

Téléphone

Adresse électronique